

Bulletin Communal

DE
BÉDÉE

O fr. 10 LE NUMÉRO

RÉDACTEUR :
L. LEROY, Maire

TRÉSORIER :
J. MARQUER, Adjoint au Maire

AUX LECTEURS

Soucieux de rendre le plus de services possibles, nous avons fondé ce bulletin qui sera mensuel.

Son but : être utile, agréable, instructif, en publiant des histoires et des nouvelles surtout communales, des avis divers, des chroniques agricoles et militaires.

Sera-t-il politique ? Peut-être, suivant les circonstances ; en tout cas, son orientation ne saurait être douteuse, ses membres fondateurs appartenant tous à la grande famille républicaine.

Il ne sera ni l'écho des gazettes du village, ni le pourvoyeur des agences matrimoniales et des bureaux de placement.

Polémiquera-t-il ? Si besoin est, en termes corrects, nets et précis, jetant bas les masques et le lâche voile de l'anonymat.

Il commence son œuvre avec des amis nombreux connus et appréciés, des militants qui ont combattu autrefois et récemment, milieu enthousiaste et propice à l'effort.

Il n'est dirigé contre personne, il suivra sa route toute droite, sans haine, heureux s'il rencontre de nouveaux camarades, mais ne craignant pas d'écarter ceux qui voudraient l'arrêter.

LA RÉDACTION.

Jo. 80543

CONSCRITS DE LA CLASSE 1912

Blanchet (Jean-Marie), Bois-Menu ; Bourdais (Jean), Bourg ; Bournigault (Joseph), Bourg ; Chauvin (Jean-Marie), Cadouillère ; Cosnier (Jean-Marie), Toudière ; Demay (Jean-Louis), Bignon ; Denieul (Adrien), Chauchix ; Desbois (Eugène), Lorgeril ; Heurtaux (Louis), Bourg ; Lefeuvre (Ange-Marie), Bélair ; Lefeuvre (Joseph), Prioulais ; Lesage (Arsène), Motte-Pirot ; Roussel (Joseph), Cadouillère ; Sotinel (Pierre), Chauchix ; Tanoux (Jean-Marie), Chaudefontaine ; Tiengoult (Simon), Bourg ; Lenouvel (Mathurin), Clergeais : 17 conscrits.

ONT QUITTE LA COMMUNE :

- 1° Turmel (Georges) : La Fresnaye.
- 2° Lamandé (Pierre-Marie), rue Gautrel : Langan.
- 3° Denieul (Albert), Bachelerais : Iffendic.
- 4° Dardaine (Pierre), Pambouchère : Mauron.
- 5° Lamandé (Julien), Cheminée-Rouge : Pleumeleuc.
- 6° Serré (Arsène), Ténédaïs : Irodouër.

*
**

Le Conseil de Revision aura lieu, pour notre canton, à la mairie de Montfort-sur-Meu, le mercredi 12 mars, à 8 h. 30 du matin. Les jeunes gens qui ne se présenteront pas devant le Conseil de révision seront déclarés « bons absents » et appelés à l'activité le 1^{er} octobre.

Classe 1911 : 4 ajournés.

—o—

ETAT CIVIL

(Janvier — 25 Février)

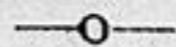
Mariages. — Gautier (Amand) et Chevillon (Marie-Louise). — Bourgeault (François) et Clément (Marie).

AVIS A PROPOS DES MARIAGES. — Les futurs époux désignent le jour de la célébration du mariage, mais l'heure ne peut être fixée que par l'officier de l'état civil, après entente préalable avec ce dernier. Prière d'être très exact.

Décès. — Tual (Marie), 7 mois, Gages; Lhomme (Pierre), 74 ans; Denieul (Julien), 66 ans, Chauchix; Lechaussée (Julien-Jean), 62 ans; Demay (Jean), 71 ans, Rotoirs; Berthelot (François), 33 ans; Louvel (Anne-Marie), 73 ans, Bourg; Hubert (Félix), 64 ans.

AVIS A PROPOS DES DÉCÈS. — La déclaration d'un décès doit être faite par deux témoins, parents ou voisins du défunt. L'inhumation ne peut avoir lieu que vingt-quatre heures au moins après le décès (sauf dans certains cas prévus par les règlements de police et en vertu d'une autorisation délivrée gratuitement sur papier libre par le maire ou l'adjoint). Si le décédé possède un livret militaire, l'apporter.

Naissances. — Luceau (Anna), Bourg; Rolland (Marie), Morlais; Beaugé (Madeleine), Bourg; Aubry (Marie), Garaudière; Limon (Clémentine), Jardret; Godet (Louis), Bourg; Thébault (Anna), Morlais; Chevillon (Julia), Rivière; Denieul (Maria), Bourg; Trinquart (François).



NOMS DES MAIRES ET ADJOINTS DELEGUES

de 1800 à 1913 :

Lahaye, officier public jusqu'au 20 juin 1800.
Bufféran, officier public jusqu'au 20 février 1807.
Delahaye, maire, jusqu'au 1^{er} janvier 1816.
Duverger, premier adjoint délégué, jusqu'au 1^{er} janvier 1817.
Couart, maire, du 1^{er} janvier 1817 au 14 janvier 1822.
Oresve, adjoint délégué jusqu'au 22 mars 1822.
Chenefront, maire, du 26 mars 1822 au 15 septembre 1830.
Gambier, maire, du 15 septembre 1830 au 1^{er} septembre 1838.
Carissan, maire du 19 septembre 1838 au 1^{er} novembre 1846.
Cadier, maire du 1^{er} novembre 1846 au 12 octobre 1848.
Fleury, maire, du 12 octobre 1848 au 20 mai 1850.
Carissan maire du 20 mai 1850 au 15 septembre 1850.
Oresve, maire, du 15 septembre 1850 au 20 juin 1855.
Eveillard, maire, du 20 juin 1855 au 10 août 1860.
A. Cazo, maire, du 10 août 1860 au 10 juin 1863.

Demay, maire, du 28 juin 1863 au 30 septembre 1870.
Hamon, maire du 11 octobre 1870 au 22 août 1875.
Eveillard, maire du 22 août 1875 au 5 janvier 1894.
Ronsin, maire, du 11 février 1894 au 19 mai 1912.
Leroy, maire, du 19 mai 1912 (en fonctions).

*
**

L'an 1848, le 19 mars, les membres du Conseil municipal, du Conseil de fabrique et du Bureau de Bienfaisance, dûment convoqués par le maire Cadier, se sont réunis en la salle de la mairie. De là, escortés par la garde nationale et par la brigade de gendarmerie, ils se sont rendus sur la place publique où le maire, après une allocution dans laquelle il a exposé les avantages d'un gouvernement qui a pour base la souveraineté du peuple et une chaleureuse improvisation de M. Roullier, commandant la garde nationale, a solennellement proclamé le gouvernement républicain fondé le 24 février. Cette proclamation a été accueillie par les acclamations du peuple et aux cris répétés de : « Vive la République ! »

Signé : Cadier, maire ; Fleury, adjoint ; Denieul, Massart, Ronsin, Forgeoux, Roullier, Savin, Delys, Nogues, Eveillard, Carissan.

—0—

CHRONIQUE AGRICOLE

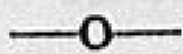
Deux laboureurs se querellaient pour un mur mitoyen ; l'un d'eux voulait exiger de l'autre le paiement du dommage causé par une infiltration de purin qui menaçait, disait-il, de remplir sa cave. Un procès allait être engagé, quand le fils du plaignant, récemment rentré du régiment, s'avisa de grandir les fissures par où venait le purin voisin et de les faire aboutir à un vieux tonneau qui se remplit une vingtaine de fois au cours de l'hiver et vingt fois fut répandu dans les prés voisins.

Le résultat de la fénaison fut extraordinaire. Il attira l'attention de tous. Aujourd'hui, les deux voisins vivent en paix, et chacun recueille avec soin le purin de ses fumiers.

LE CIDRE

a été chanté par Castel, de Vire, vers 1820, en ces vers :

*Tu sais, en pétillant sur la table enchantée,
Joindre à l'éclat de l'or une mousse argentée.
La fièvre aux yeux ardents, que rallume le vin,
Abandonne sa proie à ton aspect divin.
L'arbre qui te produit n'occupe pas sans cesse
Les mains du laboureur autour de sa faiblesse;
Il se suffit à lui-même, et ses bras vigoureux
Savent bien, sans nos soins, porter leurs fruits nombreux.
C'est l'ami de Cérès. A l'ombre de sa tête
Les épis fortunés méprisent la tempête,
Et dans le même champ, une double moisson
Nous donne l'aliment auprès de la boisson.
Salut, pommiers touffus qui couvrez ma patrie !*



AU PAYS DU SOUVENIR

Après le traité de Francfort, le vainqueur, avec un sens pratique admirable, ne mit pas longtemps à réorganiser la vieille cité de Strasbourg à la moderne. De Metz, il fit une caserne et un formidable camp retranché.

A Strasbourg, en même temps qu'ils forgeaient le glaive, les Allemands ont tout fait, dans le domaine intellectuel s'entend, pour assurer le triomphe de la haute culture germanique. En hâte, ils ont tout mis en chantier.

Heureusement pour nous, les procédés ont été si durs, la main si lourde, qu'ils n'ont pu faire la conquête des cœurs.

Allez en Alsace, vous serez souvent surpris et émus de la crânerie avec laquelle le faible soutient sa lutte contre le fort.

Lisez ce que dit un personnage de marque, reçu là-bas, dans ce pays où l'on n'oublie pas :

« Dans la salle à manger, ornée des portraits de Gambetta, Thiers, Chanzy, nous ne parlâmes que de la France, tandis qu'une fillette jouait, d'un doigt,

La Marseillaise,

sur un piano français. Vers 10 heures du soir, le couvre-feu tomba du clocher de la cathédrale; mon ami sursauta et, d'un pas alerte, m'entraîna vers la fenêtre :

« — Cette sonnerie, me dit-il, en me serrant vigoureusement le bras, elle tinte pour moi chaque soir le glas de notre terre agonisante. Comme les Flandres sous Philippe II, l'Alsace-Lorraine, mon Alsace-Lorraine, gémit sous le joug du vainqueur.

« Ah ! Viendra-t-il jamais, le jour où le carillon joyeux annoncera la fin de notre peine ? ? ? »

JUANITA.

— 0 —

DEVINETTES :

- 1° Que font cinq moineaux sur un toit ?
- 2° Quand est-ce que les petits poissons sont les meilleurs ?
- 3° Qui est-ce qui couvrirait bien Bédée tout entier et qui n'est pas capable de couvrir l'orifice d'un puits ?

(Réponses dans le prochain numéro du Bulletin qui paraîtra le dimanche 13 avril 1913.)



Le Gérant : L. COURTEL.

Imp. des Arts et Manufactures, 22, rue de Nemours, Rennes.